



CANADIAN FENCING FEDERATION
TEAMWORK. PERFORM. INSPIRE

LIVRET DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE 2023/2024 Cadet / Junior

Élaboré par la : Fédération canadienne d'escrime
263 Carpenter's Point Road Wolfe Island, Ontario, K0H 2Y0 Canada

www.Fencing.ca

Mis à jour le **9 janvier 2024**

Table des matières

INTRODUCTION	3
MODIFICATIONS DU PRÉSENT LIVRET	3
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	4
COMITÉ CONSULTATIF DE HAUTE PERFORMANCE (CCHP)	4
POLITIQUES DE SÉLECTION DE LA FCE	6
EXIGENCES EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ	6
PROCÉDURES DE CANDIDATURE AU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE (PHP)	7
CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE	8
QUALIFICATION POUR LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT JUNIOR DE 2024	9
QUALIFICATION POUR LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT CADET DE 2024	13
APERÇU DES SÉLECTIONS DE L'ÉQUIPE NATIONALE	17
Compétitions désignées - ÉPÉE HOMMES	18
Compétitions désignées - ÉPÉE FEMMES	19
Compétitions désignés - SABRE HOMME.....	Error! Bookmark not defined.
Compétitions désignées - SABRE FÉMININ	22
Compétitions désignées - FLEURET HOMME	24
Compétitions désignées - FLEURET FÉMININ	25
DISPOSITION RELATIVE À LA SÉLECTION SUITE À UN ACCIDENT OU UNE MALADIE DOCUMENTÉS	32
SPORT SÉCURITAIRE	32
PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES (AAP)	32
Annexe A : Grille de points de haute performance	33

Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.



INTRODUCTION

Le présent livret contient les politiques de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner les athlètes qui représenteront le Canada au Championnat du monde cadet et junior de 2024, au Championnat panaméricain cadet et junior de 2024 et à d'autres compétitions internationales juniors et cadettes au cours de la saison 2023-24. Cette information permettra aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leurs plans annuels d'entraînement et de compétition pour la saison.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'exactitude des informations contenues dans ce livret, les lecteurs sont invités à consulter le directeur de la haute performance de la FCE (hpd@fencing.ca) s'ils ont des questions sur l'un ou l'autre des éléments contenus dans ce livret.

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes à la date de publication du présent livret, mais les dates et les événements peuvent changer et changent effectivement. Veuillez vérifier les détails relatifs à la compétition avant d'organiser votre voyage. En outre, il est de la responsabilité de l'athlète (et de son entraîneur personnel) de se familiariser avec les informations contenues dans ce document.

MODIFICATIONS DU PRÉSENT LIVRET

La FCE a pris toutes les mesures possibles pour s'assurer que le matériel contenu dans le présent livret restera exact pendant toute la saison, mais dans les cas où des changements surviennent, notamment en ce qui concerne les compétitions internationales de sélection, le directeur de la haute performance (DHP), en consultation avec le comité consultatif de la haute performance (CCHP), se réserve le droit d'apporter au présent livret les modifications qu'il juge nécessaires pour assurer la sélection des meilleures équipes pour les épreuves de chaque saison.

Toute modification apportée au présent livret sera communiquée directement à tous les membres du programme de haute performance. Cette clause ne doit pas être utilisée pour justifier des changements après une compétition ou des épreuves de sélection, qui faisaient partie de la procédure de nomination interne, à moins qu'il ne s'agisse d'une circonstance imprévue.

Le but de cette section est de permettre des changements au présent livret qui peuvent s'avérer nécessaires en raison d'une erreur typographique ou d'un manque de clarté dans une définition ou une formulation avant qu'elle n'ait un impact sur les athlètes. L'objectif de ces changements doit être d'éviter les litiges sur la signification des dispositions du présent livret plutôt que de permettre des changements pour justifier la sélection d'athlètes différents de ceux qui auraient été sélectionnés autrement.

Tous les changements doivent être raisonnablement justifiables conformément aux principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

COMITÉ CONSULTATIF DE HAUTE PERFORMANCE (CCHP)

Le comité consultatif de la haute performance sera consulté sur l'élaboration et l'interprétation des critères de sélection et du livret, ainsi que sur toute modification ultérieure du livret. Il sera composé des membres suivants :

- le directeur de la haute performance (président);
- au moins trois entraîneurs nationaux (un par arme);
- un membre ayant une expérience de la compétition et/ou de l'entraînement au niveau international;
- un membre représentant le conseil d'administration de la FCE;
- le directeur administratif de la FCE;
- tout autre membre supplémentaire nommé par le directeur de la haute performance sur une base ad hoc, lorsqu'il est considéré comme pertinent pour une question spécifique.

Comité de sélection de haute performance (CSHP)

Le comité de sélection de haute performance effectuera les sélections initiales pour tous les championnats du monde, les Jeux olympiques, les championnats panaméricains et les Jeux panaméricains, et sera composé des membres suivants :

- le directeur de la haute performance (HPD) (président);
- l'entraîneur national (ou son représentant) de l'arme concernée;
- le directeur administratif de la FCE;
- le président de la FCE ou un représentant du conseil d'administration de la FCE désigné par le président de la FCE;
- un représentant du CCHP, à l'exclusion des membres susmentionnés.

Le comité se réserve le droit de retirer un athlète d'une sélection dans les cas suivants :

- si l'athlète ne respecte pas son plan annuel d'entraînement et de compétition établi par le programme de haute performance (PHP). Les exemptions peuvent être demandées avant un événement spécifique. Les exemptions seront accordées au cas par cas par le DHP en consultation avec l'entraîneur national;
- si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses responsabilités telles qu'identifiées dans l'"entente d'athlète du PHP";
- pour se conformer à une décision prise par l'organe disciplinaire approprié concernant une infraction au code de conduite;



- si l'athlète a des dettes impayées auprès de la FCE.

Conflit d'intérêts

En cas de conflit d'intérêts apparent (par exemple lorsqu'un athlète dont la sélection est envisagée est un membre de la famille, un élève personnel ou un membre du même club qu'un membre du comité), le membre du comité sera remplacé comme suit :

- le DHP sera remplacé par une personne nommée par le directeur administratif de la FCE.
- l'entraîneur national sera remplacé par une personne nommée par le DHP;
- le directeur administratif de la FCE sera remplacé par une personne nommée par le président;
- le président de la FCE est remplacé par un autre membre du conseil d'administration nommé par ce dernier.

Fédération canadienne d'escrime - Bureau national

263 Carpenter's Point Road,
Wolfe Island, Ontario, K0H 2Y0

Courriel : ed@fencing.ca
Page web : www.fencing.ca



POLITIQUES DE SÉLECTION DE LA FCE

Les athlètes doivent être inscrits au Programme de haute performance (PHP) pour pouvoir être sélectionnés en vue de participer à toutes les manifestations internationales (Coupes du monde, Championnats panaméricains et mondiaux, Jeux olympiques). Le présent livret décrit les politiques et les procédures relatives aux éléments suivants :

- Application au programme de haute performance (PHP).
- Sélection des équipes nationales pour :
 - ✓ Sélection des athlètes de HP pour les championnats panaméricains cadets et juniors de 2024.
 - ✓ Sélection des athlètes de HP pour les championnats du monde cadets et juniors de 2024.
- Sélection des athlètes de HP pour les Coupes du monde juniors désignées.
- Sélection des athlètes de HP pour les Coupes du monde juniors non désignées.
- Sélection des athlètes de HP pour les épreuves du circuit cadet de la Confédération européenne d'escrime non désignées.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ

Les escrimeurs doivent être des citoyens canadiens en possession d'un passeport canadien valide et admissibles à représenter le Canada avant les dates limites de sélection applicables pour participer à toute épreuve nécessitant une licence de la FIE (par exemple, Coupes du monde juniors, Coupes du monde satellites, Coupes du monde seniors, compétitions individuelles et par équipes du Grand Prix), ou pour être sélectionnés pour tout Championnat du monde, Jeux mondiaux universitaires, Championnats panaméricains de zone, Jeux panaméricains, Jeux olympiques de la jeunesse et Jeux olympiques ou paralympiques.

Les résidents permanents ne peuvent s'inscrire qu'aux compétitions internationales cadettes (CEE).

Les résidents permanents seront sélectionnés, selon le classement de HP, après les citoyens canadiens éligibles.

Les tireurs qui souhaitent changer de nationalité à des fins d'enregistrement auprès de la FIE doivent d'abord contacter le directeur de la haute performance par écrit, en indiquant leur désir de changer de représentation pour ou à partir du Canada, en expliquant leurs raisons et en joignant toute documentation à l'appui. Les règles concernant le changement de pays d'affiliation sont régies par la FIE (voir la règle administrative 1.4 de la FIE et les statuts 9.2 de la FIE).

<https://static.fie.org/uploads/24/123121-ADMINISTRATIVE%20RULES%20ang.pdf>

<https://static.fie.org/uploads/29/147908-Statuts%20FIE%20fra%20%281%29.pdf>

Politique de recours en matière de sélection de la FCE

En cas de litige concernant la sélection, les athlètes peuvent consulter la *politique de la*



FCE en matière d'appels de sélection en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://fencing.ca/wp-content/uploads/Appeals-Policy.pdf>

PROCÉDURES DE CANDIDATURE AU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE (PHP)

Pour être éligible au programme de haute performance, un athlète doit

- a. détenir une licence valide de la FCE pour la saison 2023-2024, obtenue auprès de son association provinciale d'escrime à l'adresse suivante : <https://2mev.com/#!/listings/memberships>;
- b. acheter une licence de la FIE et/ou une licence CEE pour la saison 2023-2024. Ces licences sont disponibles à l'achat d'une adhésion provinciale;
- c. être citoyen canadien ou résident permanent;
- d. remplir la demande de PHP sur le site <https://fencing.ca/hpp-application/> et,
- e. ne pas avoir de dettes en cours auprès de la FCE.

Les frais d'inscription sont utilisés pour payer les dépenses de coordination et de fonctionnement du PHP.

Les frais d'inscription au PHP pour la saison 2023-24 sont les suivants :

INSCRIPTION RÉGULIÈRE : 500,00 \$ si le paiement est effectué au plus tard le 12 octobre 2023.

INSCRIPTION TARDIVE : 650,00 \$ si le paiement est effectué le ou après le 13 octobre 2023.

REMARQUE : Dans le cas d'une inscription tardive au programme de HP, seuls les résultats des compétitions qui débutent après l'achèvement de la demande et du paiement du PHP seront inclus dans le classement du PHP de la FCE. Les résultats des compétitions obtenues avant que la demande soit complétée n'apparaîtront pas dans le classement du PHP (par exemple, un athlète qui s'inscrit et paie les frais de 650 dollars le 1er janvier 2024 ne pourra compter que les résultats des compétitions qui ont lieu à partir du 1er janvier 2024). Seuls les athlètes inscrits au Programme de haute performance (PHP) figureront au classement du PHP de la FCE.

La FCE s'assurera que les athlètes du PHP ont reçu ou recevront un survêtement officiel de la FCE. Les athlètes sont tenus de porter le survêtement officiel de la FCE lorsqu'ils représentent publiquement la FCE (p. ex. compétitions internationales, stages d'entraînement, événements médiatiques), conformément aux instructions de l'entraîneur national ou du DHP. Si un athlète a besoin d'un survêtement de remplacement, on lui facturera des frais de remplacement de 200 dollars.



CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE

Le classement de sélection du PHP est utilisé pour identifier les athlètes en vue des sélections aux compétitions internationales et des possibilités de financement de la FCE. Veuillez consulter l'annexe A pour la grille des points de haute performance.

Les athlètes seront classés en fonction du total des points qu'ils ont obtenus aux compétitions de sélection désignées. Le classement de sélection du PHP sera remis à zéro au début de chaque saison.

Seuls les athlètes inscrits au programme de haute performance seront pris en compte dans le classement de sélection du PHP. La procédure d'inscription au programme de haute performance est décrite dans la section précédente.

Mises à jour

Pour chaque arme, le classement de sélection du PHP sera normalement mis à jour sur le site Internet de la FCE au plus tard sept (7) jours après chaque compétition.

Attentes de la FCE à l'égard des athlètes lors des compétitions internationales

La FCE valorise le professionnalisme sportif, le travail d'équipe, l'inclusion, le dévouement et l'engagement de tous les membres du personnel, des athlètes et des bénévoles. Sur la base de ces valeurs, nous définissons clairement nos attentes à l'égard de tous les membres du programme de l'équipe nationale.

Soutien aux athlètes (individuel et par équipe) : Tout athlète inscrit par la FCE pour représenter le Canada à une arme quelconque lors d'une compétition internationale de la FIE ou de la CEE chez les cadets, les juniors ou les seniors doit :

1. être physiquement présent dans l'aire de compétition d'escrime pour soutenir l'équipe canadienne à cette arme pendant la journée de compétition de l'équipe (que l'athlète participe ou non à la compétition). Aucun athlète ne peut s'absenter de l'épreuve d'équipe (qu'il participe ou qu'il soutienne l'équipe) sans l'approbation de l'entraîneur national et du DHP (par écrit) 14 jours avant l'épreuve;
2. porter une veste de survêtement de l'équipe canadienne de la FCE lors de l'épreuve par équipes (pour les athlètes qui participent à l'épreuve et pour ceux qui les soutiennent);
3. pour toutes les épreuves par équipe de la coupe du monde senior, être présent au souper d'équipe la veille de la compétition par équipe, sauf indication contraire de l'entraîneur de l'équipe. Ceci s'applique à tous les athlètes inscrits à l'épreuve individuelle;
4. Épreuve par équipes : Tous les tireurs sélectionnés pour une épreuve par équipes de la Coupe du monde junior doivent être prêts à participer à l'épreuve par équipes. Les tireurs participants



seront responsables du paiement des frais d'équipe de la FIE. L'entraîneur du projet à la compétition sélectionnera les tireurs pour l'épreuve par équipes.

a. Si un athlète n'est pas en mesure de respecter les règles ci-dessus, il est prié de contacter l'entraîneur national et le DHP au moins 14 jours avant l'événement. Chaque cas sera examiné et approuvé par l'entraîneur national et le DHP au cas par cas.

b. Les dérogations suivantes pourront être accordées par le DHP et l'entraîneur national :

5. Examen scolaire - doit être accompagné d'une lettre de l'instructeur sur papier à en-tête de l'école.
6. Blessure de l'athlète pendant l'épreuve individuelle.
7. Toute autre raison exceptionnelle jugée valable par l'entraîneur national et le DHP.

Si un athlète ne se présente pas à l'épreuve par équipe (à moins que l'entraîneur responsable de l'équipe et le DHP ne l'approuvent par écrit), le comité consultatif de HP imposera les conséquences appropriées après avoir consulté l'entraîneur national. Ces conséquences peuvent inclure, sans s'y limiter, le retrait des points de HP obtenus à cette compétition, le retrait de tous les points internationaux de HP obtenus lors des compétitions internationales précédentes et actuelles, ou le retrait du programme de HP.

QUALIFICATION POUR LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT JUNIOR DE 2024

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR DE 2024

- **Date : 12-20 avril 2024**
- **Lieu : Riyad, Arabie Saoudite**
- **Date de sélection : 12 mars 2024**
- **Nombre d'athlètes : 4**

Les quatre premiers tireurs du classement junior du Programme de haute performance seront sélectionnés comme membres de l'équipe du Championnat du monde junior de 2024. Il existe deux voies de qualification pour les athlètes qui souhaitent se qualifier pour l'équipe du Championnat du monde junior de 2024.

Voie 1 (SÉLECTION au CMS de 2023) - Pour les escrimeurs juniors qui ont représenté le Canada au Championnat du monde SENIOR (CMS) de 2023 sur la base de la sélection. L'athlète doit avoir été classé parmi les quatre premiers au classement SENIOR de haute performance et s'être qualifié pour le Championnat du monde SENIOR de 2023 grâce aux points de sélection de HP (et non par remplacement à la suite d'une blessure ou du refus de sélection d'un autre athlète).

Les athlètes qui sont éligibles pour la **voie 1 DOIVENT** satisfaire aux critères ci-dessous pour être sélectionnés dans l'équipe du Championnat du monde junior de 2024 :



1. Participer à au moins 3 épreuves de la liste de la FIE des Coupes du monde seniors et/ou Grand Prix organisées avant la date de sélection du 12 mars 2024, **ET**
2. Obtenir 2 résultats dans les 96 premiers OU 1 résultat dans les 64 premiers participants lors de coupes du monde ou de grands prix seniors.

Pour le Championnat du monde junior de 2024, les athlètes suivants sont éligibles pour la **voie 1** (SÉLECTION au CMS de 2023) :

- Épée masculine junior : Nicholas Zhang
- Épée féminine junior : Marie-Frédérique Millette, Ruien (Angel) Xiao
- Fleuret masculin junior : Bogdan Hamilton
- Fleuret féminin junior : Sabrina Fang, Jessica Guo, Yunjia Zhang
- Sabre masculin junior : Olivier Desrosiers
- Sabre féminin junior : Tamar Gordon

Les athlètes qui sont admissibles à la **voie 1** ET qui satisfont aux critères ci-dessus seront classés avant tous les autres athlètes dans le classement actuel des points de haute performance (HP) junior, quels que soient les points de HP obtenus.

Voie 2 (POINTS de HP) - Les tireurs juniors peuvent se qualifier pour l'équipe du Championnat du monde junior de 2024 en obtenant des points de haute performance (HP) lors de compétitions désignées. Les tireurs les mieux classés au classement de HP junior seront sélectionnés pour l'équipe du Championnat du monde junior de 2024 après que les athlètes qui se sont qualifiés par la voie 1 aient été sélectionnés. Veuillez consulter l'aperçu du programme de sélection de l'équipe nationale junior de chaque arme pour savoir combien de compétitions comptent pour les points de HP et la liste d'accompagnement des compétitions désignées pour la saison 2023-24. La date de sélection du 12 mars 2024 sera le dernier jour pour accumuler des points de HP.

Critères de sélection pour le Championnat du monde junior :

Si deux (2) tireurs ou plus sont à égalité au classement junior de HP, ils seront départagés comme suit :

- par le meilleur résultat (défini par les points HP) dans les compétitions internationales désignées;
- si l'égalité persiste, le meilleur résultat, en termes de place, dans la compétition internationale désignée la plus récente départagera les ex-aequo.

LES ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR DOIVENT REMPLIR LES CRITÈRES SUIVANTS POUR QUE LA SÉLECTION SOIT DÉFINITIVE :

1. Confirmer leur participation au Championnat du monde junior

Les tireurs sont tenus de confirmer leur participation au Championnat du monde en répondant au courriel de sélection(hpd@fencing.ca) envoyé à tous les tireurs. Les tireurs doivent répondre dans les 72 heures suivant la réception du courriel de sélection. Si une réponse n'est pas reçue dans ce délai,



on considèrera que l'athlète a refusé la sélection.

2. Les tireurs doivent arriver et partir aux dates communiquées par le directeur de la haute performance.

3. Les réservations d'hôtel et de chambre seront faites par la FCE pour TOUS les escrimeurs de l'équipe canadienne cadette et junior. Les escrimeurs resteront avec leurs coéquipiers assignés par le DHP pour la durée de leurs épreuves. Les parents et les tuteurs doivent faire leurs propres réservations d'hôtel.

4. Le paiement des frais d'hôtel des athlètes et des transferts aéroportuaires doit être effectué avant la date indiquée sur la lettre de sélection.

La sélection au sein des équipes du Championnat du monde junior est conditionnée par le respect des critères susmentionnés.

CHAMPIONNAT PANAMÉRICAIN JUNIOR

- **Date : mars 2024**
- **Lieu : À DÉTERMINER**
- **Date de sélection : À DÉTERMINER**
- **Nombre d'athlètes : 4**

Les quatre premiers tireurs du classement junior du Programme de haute performance seront sélectionnés comme membres de l'équipe du Championnat panaméricain junior de 2024. Il existe deux voies de qualification pour les athlètes qui souhaitent se qualifier pour l'équipe du Championnat panaméricain junior de 2024.

Voie 1 (SÉLECTION au CMS de 2023) - Pour les escrimeurs juniors qui ont représenté le Canada au Championnat du monde SENIOR de 2023 sur la base de la sélection. L'athlète doit avoir été classé parmi les quatre premiers au classement SENIOR de haute performance et s'être qualifié pour le Championnat du monde SENIOR de 2023 grâce aux points de sélection de HP (et non par remplacement à la suite d'une blessure ou du refus de sélection d'un autre athlète).

Les athlètes qui sont admissibles à la **voie 1 DOIVENT** satisfaire aux critères ci-dessous pour être sélectionnés dans l'équipe du Championnat panaméricain junior de 2024 :



1. Participer à au moins 3 épreuves de la liste de la FIE des Coupes du monde seniors et/ou des Grands Prix organisés avant la date de sélection, **ET**
2. Obtenir 2 résultats dans les 96 premiers OU 1 résultat dans les 64 premiers participants lors de coupes du monde ou de grands prix seniors.

Pour les Championnats panaméricains juniors 2024, les athlètes suivants sont éligibles pour la **voie 1** (SÉLECTION au CMS de 2023) :

- Épée masculine junior : Nicholas Zhang
- Épée féminine junior : Marie-Frédérique Millette, Ruien (Angel) Xiao
- Fleuret masculin junior : Bogdan Hamilton
- Fleuret féminin junior : Sabrina Fang, Jessica Guo, Yunjia Zhang
- Sabre masculin junior : Olivier Desrosiers
- Sabre féminin junior : Tamar Gordon

Les athlètes qui sont admissibles à la **voie 1** ET qui satisfont aux critères ci-dessus seront classés avant tous les autres athlètes dans le classement actuel des points de haute performance (HP) junior, quels que soient les points de HP obtenus.

Voie 2 (POINTS de HP) - Les tireurs juniors peuvent se qualifier pour l'équipe du Championnat du panaméricain de 2024 en obtenant des points de haute performance (HP) lors de compétitions désignées. Les tireurs les mieux classés au classement de HP junior seront sélectionnés au sein de l'équipe du Championnat du panaméricain de 2024 après que les athlètes qui se sont qualifiés par la **voie 1** aient été sélectionnés. Veuillez consulter l'aperçu du programme de sélection de l'équipe nationale junior de chaque arme pour savoir combien de compétitions comptent pour les points de HP et la liste d'accompagnement des compétitions désignées pour la saison 2023-24. La date de sélection pour le Championnat panaméricain junior sera déterminée une fois qu'une date pour le Championnat panaméricain junior aura été publiée. Cette date sera la dernière date pour l'obtention de points de HP.

Critères de départage pour le Championnat panaméricain junior :

Si deux (2) tireurs ou plus sont à égalité au classement junior de HP, ils seront départagés comme suit :

- par le meilleur résultat (défini par les points HP) dans les compétitions internationales désignées;
- si l'égalité persiste, le meilleur résultat, en termes de place, dans la compétition internationale désignée la plus récente départagera les ex-aequo.

Pour être admissible à la sélection au sein de l'équipe du Championnat panaméricain junior de 2024, l'athlète doit avoir obtenu au moins un point de HP junior aux compétitions nationales (Coupe Canada, Championnat canadien) ET internationales (CAN ou Coupe du monde).



QUALIFICATION POUR LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT CADET DE 2024

CHAMPIONNAT DU MONDE CADET DE 2024

- **Date : 12-20 avril 2024**
- **Lieu : Riyad, Arabie Saoudite**
- **Date de sélection : 12 mars 2024**
- **Nombre d'athlètes : 3**

Les trois premiers tireurs du classement cadet du Programme de haute performance seront sélectionnés pour faire partie de l'équipe du Championnat du monde cadet de 2024. Il y a deux voies de qualification pour les athlètes qui veulent se qualifier pour l'équipe du Championnat du monde cadet de 2024.

Voie 1 (SÉLECTION au CMS de 2023) - Pour les escrimeurs cadets qui ont représenté le Canada au Championnat du monde SENIOR de 2023 sur la base de la sélection. L'athlète doit avoir été classé parmi les quatre premiers au classement SENIOR de haute performance et s'être qualifié pour le Championnat du monde SENIOR de 2023 grâce aux points de sélection de HP (et non par remplacement à la suite d'une blessure ou du refus de sélection d'un autre athlète).

Les athlètes qui sont admissibles à la **voie 1 DOIVENT** satisfaire aux critères ci-dessous pour être sélectionnés au sein de l'équipe du Championnat du monde cadet de 2024 :

1. participer à au moins 3 épreuves de la liste de la FIE des Coupes du monde seniors et/ou Grand Prix organisées avant la date de sélection du 12 mars 2024, **ET**
2. obtenir 2 résultats dans les 96 premiers OU 1 résultat dans les 64 premiers participants lors de coupes du monde ou de grands prix seniors.

Pour les Championnats du monde cadets 2024, les athlètes suivants sont éligibles pour la **voie 1** (SÉLECTION au CMS de 2023) :

- Épée féminine cadette : Ruien (Angel) Xiao
- Fleuret féminin cadet : Yunjia Zhang

Les athlètes qui sont admissibles à la **voie 1 ET** qui satisfont aux critères ci-dessus seront classés avant tous les autres athlètes dans le classement actuel des points de haute performance (HP) des cadets, sans tenir compte des points de HP réels.

Voie 2 (POINTS DE HP) - Les tireurs cadets peuvent se qualifier pour l'équipe du Championnat du monde cadet de 2024 en obtenant des points de haute performance (HP) à des compétitions désignées. Les tireurs les mieux classés au classement de HP cadet seront sélectionnés pour l'équipe du Championnat du monde cadet de 2024 après que les athlètes qui se sont qualifiés par le biais de la **voie 1** aient été sélectionnés. Veuillez consulter l'aperçu du



programme de sélection de l'équipe nationale cadette de chaque arme pour savoir combien de compétitions comptent pour les points de HP et la liste d'accompagnement des compétitions désignées pour la saison 2023-24. La date de sélection du 12 mars 2024 sera le dernier jour pour accumuler des points de HP.

Décision décisive pour la sélection au championnat du monde cadet :

Si deux (2) tireurs ou plus sont à égalité au classement de HP, ils seront départagés comme suit :

- par le meilleur résultat (défini par les points HP) dans les compétitions internationales désignées;
- si l'égalité persiste, le meilleur résultat par position dans la compétition internationale désignée la plus récente départagera les ex-aequo.

LES ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE CADET DOIVENT REMPLIR LES CRITÈRES SUIVANTS POUR QUE LEUR SÉLECTION SOIT DÉFINITIVE :

1. Confirmer leur participation au championnat du monde cadet.

Les tireurs sont tenus de confirmer leur participation au Championnat du monde en répondant au courriel de sélection (hpd@fencing.ca) envoyé à tous les tireurs. Les tireurs doivent répondre dans les 72 heures suivant la réception du courriel de sélection. Si une réponse n'est pas reçue dans ce délai, on considèrera que l'athlète refusé sa sélection.

2. Les tireurs doivent arriver et partir aux dates communiquées par le directeur de la haute performance.

3. Les réservations d'hôtel et de chambre seront faites par la FCE pour TOUS les escrimeurs de l'équipe canadienne cadette et junior. Les escrimeurs resteront avec leurs coéquipiers assignés par le DHP pour la durée de leurs épreuves. Les parents et les tuteurs doivent faire leurs propres réservations d'hôtel.

4. Le paiement des frais d'hôtel des athlètes et des transferts aéroportuaires doit être effectué avant la date indiquée sur la lettre de sélection.

La sélection dans les équipes du championnat du monde cadet est conditionnée par le fait de remplir les critères ci-dessus.



CHAMPIONNAT PANAMÉRICAIN CADET DE 2024

- **Date : mars 2024**
- **Lieu : À DÉTERMINER**
- **Date de sélection : À DÉTERMINER**
- **Nombre d'athlètes : 4**

Les quatre premiers tireurs du classement cadet du Programme de haute performance seront sélectionnés comme membres de l'équipe cadette du Championnat panaméricain de 2024. Il existe deux voies de qualification pour les athlètes qui souhaitent se qualifier pour l'équipe du Championnat panaméricain cadet de 2024.

Voie 1 (SÉLECTION au CMS de2023) - Pour les escrimeurs cadets qui ont représenté le Canada au Championnat du monde SENIOR DE 2023 sur la base de la sélection. L'athlète doit avoir été classé parmi les quatre premiers au classement SENIOR de haute performance et s'être qualifié pour le Championnat du monde SENIOR DE 2023 grâce aux points de sélection de HP (et non par remplacement à la suite d'une blessure ou du refus de sélection d'un autre athlète).

Les athlètes qui sont admissibles à la **voie 1 DOIVENT** satisfaire aux critères ci-dessous pour être sélectionnés dans l'équipe cadette du Championnat panaméricain de 2024 :

1. Participer à au moins 3 épreuves de la liste de la FIE des Coupes du monde seniors et/ou Grand Prix organisées avant le jour de la sélection **ET**
2. Obtenir 2 résultats dans les 96 premiers OU 1 résultat dans les 64 premiers participants lors de coupes du monde ou de grands prix seniors.

Pour le Championnat panaméricain cadet de 2024, les athlètes suivants sont éligibles pour la **voie 1 (SÉLECTION au CMS de2023)** :

Les athlètes suivants se sont qualifiés grâce aux critères ci-dessus :

- Épée féminine cadette : Ruien (Angel) Xiao
- Fleuret féminin cadet : Yunjia Zhang

Les athlètes qui sont admissibles à la **voie 1 ET** qui satisfont aux critères ci-dessus seront classés avant tous les autres athlètes dans le classement actuel des points de haute performance (HP) cadets, sans tenir compte des points de HP réels.



Voie 2 (POINTS de HP) - Les escrimeurs cadets peuvent se qualifier pour l'équipe du Championnat panaméricain cadet de 2024 en obtenant des points de haute performance (HP) à des compétitions désignées. Les tireurs les mieux classés au classement de HP des cadets seront sélectionnés pour l'équipe du Championnat panaméricain cadet de 2024 **après que les** athlètes qui se sont qualifiés par le biais de la **voie 1** aient été sélectionnés. Veuillez consulter l'aperçu du programme de sélection de l'équipe nationale cadette de chaque arme pour savoir combien de compétitions comptent pour les points de HP et la liste d'accompagnement des compétitions désignées pour la saison 2023-24. La date de sélection pour le Championnat panaméricain cadet sera déterminée une fois qu'une date pour le Championnat panaméricain cadet aura été publiée. Cette date sera la dernière date pour l'obtention de points de HP.

Décision de sélection pour le championnat panaméricains cadet :

Si deux (2) tireurs ou plus sont à égalité au classement de HP, ils seront départagés comme suit :

- par le meilleur résultat (défini par les points HP) dans les compétitions internationales désignées;
- si l'égalité persiste, le meilleur résultat en terme de place dans la compétition internationale désignée la plus récente départagera les ex-aequo.

Pour être admissible à la sélection de l'équipe du Championnat panaméricain cadet de 2024, l'athlète doit avoir obtenu au moins un point de HP cadet aux compétitions nationales (Coupe Canada, Championnat canadien) ET internationales (CAN ou Coupe du monde).



APERÇU DES SÉLECTIONS DE L'ÉQUIPE NATIONALE

APERÇU DE LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE À L'ÉPÉE

Cadet (moins de 17 ans)	Junior (moins de 20 ans)
<u>Les 6 meilleurs</u> résultats sur 9 aux compétitions nationales (Cadets, juniors et seniors)	<u>Les 4 meilleurs</u> résultats sur 6 aux compétitions nationales (Junior et Senior)
<u>Les 4 meilleurs</u> résultats sur 6 dans les CAN désignées	<u>Meilleurs</u> résultats (<u>4</u> sur 5) dans les CAN désignées
<u>Meilleur</u> résultat <u>1</u> sur 2 lors d'une Coupe du monde junior ou senior désignée	<u>Les 2 meilleurs</u> résultats (<u>2</u> sur 3) lors de coupes du monde junior ou senior désignées



Compétitions désignées - ÉPÉE MASCULIN

ÉPÉE MASCULIN	
CADET	JUNIOR
Championnats canadiens cadets/juniors/seniors (19 au 21 mai 2023)	Championnats canadiens junior/senior (19 - 21 mai 2023)
Coupe du Canada Cadet/Junior/Senior (13-15 octobre 2023)	Coupe du Canada junior/senior (13 - 15 octobre 2023)
Coupe du Canada Cadets/Juniors/Seniors (19 - 21 janvier 2024)	Coupe du Canada junior/senior (19 - 21 janvier 2024)
CAN Cadets et Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023	CAN Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023
CAN Cadets et Juniors (Fort Worth, TX) 10 - 13 novembre 2023	CAN Junior (Fort Worth, TX) Du 10 au 13 novembre 2023
CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024	CAN Division 1 (Richmond, VA) Du 1er au 4 décembre 2023
Coupe du monde senior (Vancouver, CAN) Du 7 au 10 décembre 2023	CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024
Coupe du monde junior (Bâle, SUI) 3 - 4 février 2024	Coupe du monde senior (Vancouver, CAN) Du 7 au 10 décembre 2023
	Coupe du monde junior (Bâle, SUI) 3 - 4 février 2024
	Coupe du monde senior (Heidenheim, GER) Du 22 au 24 février 2024



Compétitions désignées - ÉPÉE FÉMININE

Épée féminine	
CADET	JUNIOR
Championnats canadiens cadets/juniors/seniors (19 au 21 mai 2023)	Championnats nationaux canadiens junior/senior (19 - 21 mai 2023)
Coupe du Canada Cadet/Junior/Senior (13-15 octobre 2023)	Coupe du Canada junior/senior (13 - 15 octobre 2023)
Coupe du Canada Cadets/Juniors/Seniors (19 - 21 janvier 2024)	Coupe du Canada junior/senior (19 - 21 janvier 2024)
CAN Cadets et Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023	CAN Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023
CAN Cadets et Juniors (Fort Worth, TX) 10 - 13 novembre 2023	CAN Junior (Fort Worth, TX) Du 10 au 13 novembre 2023
CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024	CAN Division 1 (Richmond, VA) Du 1er au 4 décembre 2023
Coupe du monde senior (Vancouver, CAN) Du 7 au 10 décembre 2023	CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024
Coupe du monde junior (Beauvais, FRA) 17 et 18 février 2024	Coupe du monde senior (Vancouver, CAN) Du 7 au 10 décembre 2023
	Coupe du monde senior (Barcelone, ESP) 9 - 11 février 2024
	Coupe du monde junior (Beauvais, FRA) 17 et 18 février 2024



APERÇU DE LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE POUR LE SABRE

Cadet (moins de 17 ans)	Junior (moins de 20 ans)
<u>6 meilleurs</u> résultats sur 9 aux compétitions nationales (Cadets, juniors et seniors)	<u>Les 4 meilleurs</u> résultats sur 6 aux compétitions nationales (Junior et Senior)
<u>Les 4 meilleurs</u> résultats sur 6 dans les CAN désignées	<u>Les 4 meilleurs</u> résultats (<u>4</u> sur 5) dans les CAN désignées
<u>Meilleur</u> résultat <u>1</u> sur 1 lors de la Coupe du monde junior désignée	<u>Les 2 meilleurs</u> résultats (<u>2</u> sur 3) lors de coupes du monde junior ou senior désignées



Compétitions désignés - SABRE MASCULIN

Sabre masculin	
CADET	JUNIOR
Championnats canadiens cadets/juniors/seniors (19 au 21 mai 2023)	Championnats nationaux canadiens junior/senior (19 - 21 mai 2023)
Coupe du Canada Cadet/Junior/Senior (13-15 octobre 2023)	Coupe du Canada junior/senior (13 - 15 octobre 2023)
Coupe du Canada Cadets/Juniors/Seniors (19 - 21 janvier 2024)	Coupe du Canada junior/senior (19 - 21 janvier 2024)
CAN Cadets et Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023	CAN Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023
CAN Cadets et Juniors (Fort Worth, TX) 10 - 13 novembre 2023	CAN Junior (Fort Worth, TX) Du 10 au 13 novembre 2023
CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024	CAN Division 1 (Richmond, VA) Du 1er au 4 décembre 2023
Coupe du monde junior (Plovdiv, BUL) 2 - 4 février 2024	CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024
	Coupe du monde senior (Alger, ALG) 9 - 11 novembre 2023
	Coupe du monde junior (Plovdiv, BUL) 2 - 4 février 2024
	Coupe du monde senior (Varsovie, POL) 9-11 février 2024



Compétitions désignées - SABRE FÉMININ

Sabre féminin	
CADET	JUNIOR
Championnats canadiens cadets/juniors/seniors (19 au 21 mai 2023)	Championnats canadiens junior/senior (19 - 21 mai 2023)
Coupe du Canada Cadet/Junior/Senior (13 - 15 octobre 2023)	Coupe du Canada junior/senior (13 - 15 octobre 2023)
Coupe du Canada Cadets/Juniors/Seniors (19 - 21 janvier 2024)	Coupe du Canada junior/senior (19 - 21 janvier 2024)
CAN Cadets et Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023	CAN Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023
CAN Cadets et Juniors (Fort Worth, TX) 10 - 13 novembre 2023	CAN Junior (Fort Worth, TX) Du 10 au 13 novembre 2023
CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024	CAN Division 1 (Richmond, VA) Du 1er au 4 décembre 2023
Coupe du monde junior (Plovdiv, BUL) 3 - 4 février 2024	CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024
	Coupe du monde senior (Alger, ALG) 9 - 11 novembre 2023
	Coupe du monde junior (Plovdiv, BUL) 3 - 4 février 2024
	Coupe du monde senior (Lima, PER) 9 - 11 février 2024



APERÇU DE LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE AU FLEURET

Cadet (moins de 17 ans)	Junior (moins de 20 ans)
<u>6 meilleurs</u> résultats sur 9 aux compétitions nationales (Cadets, juniors et seniors)	<u>Les 4 meilleurs</u> résultats sur 6 aux compétitions nationales (Junior et Senior)
<u>Les 4 meilleurs</u> résultats sur 6 dans les CAN désignées	<u>Les 4 meilleurs</u> résultats (<u>4</u> sur 5) dans les CAN désignées
<u>Le meilleur</u> résultat <u>1</u> lors de coupes du monde junior ou senior désignées	<u>Les meilleurs</u> résultats (<u>2</u> sur 3) lors de coupes du monde junior ou senior désignées



Compétitions désignées - FLEURET MASCULIN

Fleuret masculin	
CADET	JUNIOR
Championnats canadiens cadets/juniors/seniors (19-21 mai 2023)	Championnats canadiens junior/senior (19 - 21 mai 2023)
Coupe du Canada Cadet/Junior/Senior (13-15 octobre 2023)	Coupe du Canada junior/senior (13-15 octobre 2023)
Coupe du Canada Cadets/Juniors/Seniors (19-21 janvier 2024)	Coupe du Canada junior/senior (19 - 21 janvier 2024)
CAN Cadets et Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023	CAN Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023
CAN Cadets et Juniors (Fort Worth, TX) 10 - 13 novembre 2023	CAN Junior (Fort Worth, TX) Du 10 au 13 novembre 2023
CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024	CAN Division 1 (Richmond, VA) Du 1er au 4 décembre 2023
Coupe du monde junior (Sabadell, ESP) 17 et 18 février 2024	CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) 5 - 8 janvier 2024)
	Coupe du monde senior (Tokyo, JPN) 8 - 10 décembre 2023
	Coupe du monde senior (Paris, FRA) 11 - 14 janvier 2024
	Coupe du monde junior (Sabadell, ESP) 17 et 18 février 2024



Compétitions désignées - FLEURET FÉMININ

Fleuret féminin	
CADET	JUNIOR
Championnats canadiens cadets/juniors/seniors (19-21 mai 2023)	Championnats canadiens junior/senior (19 - 21 mai 2023)
Coupe du Canada Cadet/Junior/Senior (13-15 octobre 2023)	Coupe du Canada junior/senior (13-15 octobre 2023)
Coupe du Canada Cadets/Juniors/Seniors (19-21 janvier 2024)	Coupe du Canada junior/senior (19 - 21 janvier 2024)
CAN Cadets et Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023	CAN Division 1 (Orlando, FL) Du 26 au 29 octobre 2023
CAN Cadets et Juniors (Fort Worth, TX) 10 - 13 novembre 2023	CAN Junior (Fort Worth, TX) Du 10 au 13 novembre 2023
CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024	CAN Division 1 (Richmond, VA) Du 1er au 4 décembre 2023
Coupe du monde junior (Leipzig, GER) 3 - 4 février 2024	CAN Junior et Division 1 (San Jose, CA) Du 5 au 8 janvier 2024
	Coupe du monde senior (Belgrade, SRB) 8 - 10 décembre 2023
	Coupe du monde senior (Paris, FRA) 11 au 14 janvier 2024
	Coupe du monde junior (Leipzig, GER) 3 - 4 février 2024



POLITIQUES D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION POUR LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

COUPES DU MONDE JUNIORS DÉSIGNÉES (FIE)

Seule la FCE peut inscrire des tireurs aux compétitions de la Coupe du monde junior par l'intermédiaire du site Web de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription aux compétitions de la FIE doivent être faites comme indiqué dans les sections ci-dessous. Les athlètes mineurs qui participent à l'une de ces épreuves doivent être accompagnés d'un adulte (parent, entraîneur personnel ou autre tuteur, comme indiqué dans une lettre envoyée à la FCE).

Limites de participation : La FCE sélectionnera un maximum de neuf (9) tireurs pour chaque Coupe du monde junior désignée. Des frais pour couvrir le coût de l'envoi d'un arbitre seront facturés aux athlètes qui participent aux Coupes du monde juniors désignées. Seules les Coupes du monde juniors désignées par la FCE serviront à la sélection de l'équipe nationale pour le Championnat du monde cadet et junior de 2024, et pour le Championnat panaméricain cadet et junior de 2024.

Un maximum de quatre (4) tireurs seront sélectionnés pour toutes les autres épreuves de la Coupe du monde junior (non désignées). On encourage les athlètes à participer à d'autres Coupes du monde juniors pour acquérir de l'expérience et améliorer leur classement FIE, mais seuls les résultats des Coupes du monde juniors désignées apparaîtront dans le classement par points de HP.

Les coupes du monde juniors non désignées ne comptent PAS pour les points HP.

Date limite d'inscription : 21 jours (3 semaines) avant le premier jour de compétition de la Coupe du monde junior désignée.

Procédures d'inscription : Les athlètes du PHP peuvent faire des demandes d'inscription en ligne par le biais du système d'adhésion. Le lien sera affiché sur le site www.fencing.ca sous l'onglet Haute performance.

Épreuve par équipe : Tous les tireurs sélectionnés pour une Coupe du monde junior désignée doivent être prêts à participer à l'épreuve par équipes et à respecter les conditions décrites dans le document "**Attentes de la FCE envers les athlètes participant à des compétitions internationales**" (page 5 de ce livret). Les frais d'inscription à l'épreuve par équipes de la FIE doivent être payés par les tireurs participants. Les tireurs de l'épreuve par équipes seront sélectionnés par l'entraîneur national lors de la compétition.

Politiques de sélection : Toutes les sélections pour la Coupe du monde junior désignée seront effectuées sur la base des critères suivants :

Seuls les athlètes figurant dans le classement de haute performance pour cette arme et cette catégorie d'âge sont éligibles à la sélection.

1. La FCE sélectionnera un maximum de neuf (9) tireurs pour la Coupe du monde junior désignée



- dans chaque arme.
2. Les athlètes sélectionnés seront classés par ordre de priorité en fonction du classement du PHP junior.

COUPES DU MONDE SENIORS DÉSIGNÉES (FIE)

Seule la FCE peut inscrire des tireurs à des compétitions de la Coupe du monde senior par l'intermédiaire du site Web de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription aux compétitions de la FIE doivent être faites comme indiqué dans les sections ci-dessous. Les athlètes mineurs qui participent à l'une de ces épreuves doivent être accompagnés d'un adulte (parent, entraîneur personnel ou autre tuteur tel qu'indiqué dans une lettre envoyée à la FCE).

Limites de participation : La FCE sélectionnera un maximum de 12 tireurs pour chaque Coupe du monde senior désignée. Seules les Coupes du monde seniors désignées par la FCE serviront à la sélection de l'équipe nationale pour le Championnat du monde cadet et junior de 2024 et le Championnat panaméricain cadet et junior de 2024.

Un maximum de quatre (4) tireurs seront sélectionnés pour toutes les autres épreuves (non désignées) de la Coupe du monde senior et de la Coupe du monde satellite senior. On encourage les athlètes à participer à d'autres Coupes du monde seniors pour acquérir de l'expérience et améliorer leur classement FIE, mais seuls les résultats des Coupes du monde seniors désignées apparaîtront dans le classement par points de HP.

Seules les coupes du monde seniors désignées comptent pour les points HP.

Date limite d'inscription : 21 jours (3 semaines) avant le premier jour de la compétition de la Coupe du monde senior désignée.

Procédures d'inscription : Les athlètes du PHP peuvent faire des demandes d'inscription en ligne par le biais du système d'adhésion. Le lien sera affiché sur le site www.fencing.ca sous l'onglet Haute performance.

Épreuve par équipe : Tous les tireurs sélectionnés pour une Coupe du monde senior désignée doivent être prêts à participer à l'épreuve par équipes et à respecter les conditions décrites dans la section "Attentes de la FCE envers les athlètes participant à des compétitions internationales" de ce livret.

Politiques de sélection : Toutes les sélections pour la Coupe du monde senior désignée seront effectuées sur la base des critères suivants :

Seuls les athlètes figurant dans le classement senior de haute performance pour cette arme sont éligibles à la sélection.



1. La FCE sélectionnera un maximum de 12 tireurs pour la Coupe du monde senior désignée dans chaque arme.
2. Les athlètes sélectionnés seront classés par ordre de priorité en fonction du classement du PHP senior.

COUPES DU MONDE JUNIORS NON DÉSIGNÉES (FIE)

Seule la FCE peut inscrire des tireurs aux compétitions de la Coupe du monde junior par l'intermédiaire du site Web de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription aux compétitions de la FIE doivent être faites comme indiqué dans les sections ci-dessous. Les athlètes mineurs qui participent à l'une de ces épreuves doivent être accompagnés d'un adulte (parent, entraîneur personnel ou autre tuteur, comme indiqué dans une lettre envoyée à la FCE).

Limites de participation : La FCE sélectionnera un maximum de quatre (4) tireurs pour chaque Coupe du monde junior non désignée.

Aucun arbitre ne sera nécessaire. Les athlètes sont encouragés à participer à d'autres Coupes du monde juniors pour acquérir de l'expérience et améliorer leur classement FIE, mais seuls les résultats des Coupes du monde juniors désignées apparaîtront dans le classement par points de HP.

Les coupes du monde juniors non désignées ne comptent PAS pour les points HP.

Date limite d'inscription : 14 jours (2 semaines) avant le premier jour de la compétition de la Coupe du monde junior non désignée.

Procédures d'inscription : Les athlètes du PHP peuvent faire des demandes d'inscription en ligne par le biais du système d'adhésion. Le lien sera affiché sur le site www.fencing.ca sous l'onglet Haute performance.

Épreuve par équipe : Aucune équipe canadienne ne sera inscrite aux Coupes du monde juniors non désignées.

Politiques de sélection : Toutes les sélections pour la Coupe du monde junior non désignée se feront selon les critères suivants : **Seuls les athlètes figurant au classement de haute performance pour l'arme et la catégorie d'âge en question sont admissibles à la sélection.**

1. La FCE sélectionnera un maximum de quatre (4) tireurs pour chaque Coupe du monde junior non désignée.
2. Les athlètes seront sélectionnés en fonction du classement du PHP junior à la date de clôture des inscriptions.

COUPES DU MONDE SENIORS NON DÉSIGNÉES (FIE)



Seule la FCE peut inscrire des tireurs aux compétitions de la Coupe du monde par l'intermédiaire du site Web de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription aux compétitions de la FIE doivent être faites comme indiqué dans les sections ci-dessous. Les athlètes mineurs qui participent à l'une de ces épreuves doivent être accompagnés d'un adulte (parent, entraîneur personnel ou autre tuteur tel qu'indiqué dans une lettre envoyée à la FCE).

Limites de participation : La FCE sélectionnera un maximum de quatre (4) tireurs pour chaque Coupe du monde non désignée. Aucun arbitre ne sera requis.

Les coupes du monde non désignées ne comptent PAS pour les points HP.

Date limite d'inscription : 14 jours (2 semaines) avant le premier jour de la compétition de la Coupe du monde non désignée.

Procédures d'inscription : Les athlètes du PHP peuvent faire des demandes d'inscription en ligne par le biais du système d'adhésion. Le lien sera affiché sur le site www.fencing.ca sous l'onglet Haute performance.

Politiques de sélection : Toutes les sélections pour les coupes du monde non désignées seront effectuées sur la base des critères suivants :

Seuls les athlètes figurant dans le classement de haute performance pour cette arme et cette catégorie d'âge sont éligibles à la sélection.

1. La FCE sélectionnera un maximum de quatre (4) tireurs pour chaque Coupe du monde non désignée.
2. Les athlètes seront sélectionnés en fonction du classement du PHP senior à la date limite d'inscription.

Retraits d'une compétition de la FIE : Les désistements doivent parvenir à la FCE par courrier électronique à l'adresse hpc@fencing.ca, au moins 14 jours avant le premier jour de la compétition. Les messages vocaux ne sont pas acceptés. Les tireurs qui se retirent après la date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition se verront infliger une amende de 1 500 dollars, et seront suspendus de toute inscription future à une épreuve internationale jusqu'à ce qu'ils aient payé l'amende. Il s'agit d'une amende imposée par la FIE à la FCE, qui sera transmise à l'athlète fautif.

Les exceptions à cette amende seront prises en compte si le tireur se retire en raison d'une situation de "force majeure", telle qu'une blessure ou une maladie, qui l'empêche de participer à la compétition. Un document médical doit accompagner l'avis de retrait, qui doit être envoyé par courrier électronique avec la demande de retrait avant la compétition prévue.

Les athlètes ne doivent pas prendre de dispositions pour leur voyage avant d'avoir reçu un courriel confirmant leur inscription.



COMPÉTITIONS CADETTES DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE D'ESCRIME (CEE)

Seule la FCE peut inscrire des tireurs aux compétitions de la CEE. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription aux compétitions de la FCE doivent être faites comme indiqué dans les sections ci-dessous. Les athlètes mineurs qui participent à l'une de ces épreuves doivent être accompagnés d'un adulte (parent, entraîneur personnel ou autre tuteur tel qu'indiqué dans une lettre envoyée à la FCE).

Limites d'inscription : La FCE sélectionnera un maximum de trois (3) tireurs pour chaque compétition du circuit européen. Aucun arbitre n'est requis. On encourage les athlètes à participer aux épreuves cadettes de la FCE pour acquérir de l'expérience.

Les épreuves cadettes de la Confédération européenne d'escrime ne comptent PAS pour les points de HP.

Date limite d'inscription : 21 jours (3 semaines) avant le premier jour de la compétition.

Procédures d'inscription : Les athlètes du PHP peuvent faire des demandes d'inscription en ligne par le biais du système d'adhésion. Le lien sera affiché sur le site www.fencing.ca sous l'onglet Haute performance.

Politiques de sélection : Toutes les sélections pour les épreuves cadettes de la CEE seront effectuées sur la base des critères suivants :

Seuls les athlètes figurant dans le classement de haute performance pour cette arme et cette catégorie d'âge sont éligibles à la sélection.

1. La FCE sélectionnera un maximum de trois (3) tireurs pour chaque épreuve cadette de la CEE.
2. Les athlètes seront sélectionnés en fonction du classement du PHP cadet à la date limite d'inscription.

Retraits d'une compétition de la CEE : Les désistements doivent parvenir à la FCE par courrier électronique à l'adresse hpd@fencing.ca, au moins 14 jours avant le premier jour de la compétition. Les messages vocaux ne sont pas acceptés. Les tireurs qui se retirent après la date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition se verront infliger une amende de **1 500 dollars et seront suspendus de toute sélection internationale future jusqu'à ce qu'ils aient payé l'amende.** Il s'agit d'une amende imposée par la CEE à la FCE, qui sera transmise à l'athlète fautif. Une exception à cette amende sera prise en considération si le tireur se retire en raison d'une situation de "force majeure" telle qu'une blessure ou une maladie, qui empêche le tireur de concourir. Un document médical doit accompagner l'avis de retrait, qui doit être envoyé par courrier électronique avec la demande de retrait avant la compétition prévue.



Les athlètes mineurs participant à l'une de ces épreuves doivent être accompagnés d'un adulte (parent, entraîneur personnel ou autre tuteur), comme indiqué dans une lettre envoyée à la FCE.

Les athlètes ne doivent pas prendre de dispositions pour leur voyage avant d'avoir reçu un courriel confirmant leur inscription.

COUPES D'AMÉRIQUE DU NORD- (CAN DE LA USA FENCING)

Coupes d'Amérique du nord (CAN)

Sélection : Ouvert à tous les athlètes canadiens titulaires d'une licence de la FCE.

Les coupes d'Amérique du Nord organisées par USA Fencing (USFA) sont désignées comme compétitions internationales de sélection pour les classements de sélection du PHP cadet et junior.

La USA Fencing impose une norme minimale pour les CAN de la Division 1. Elle exige qu'un escrimeur ait un classement "C" ou plus pour s'inscrire à une CAN de la Division I.

Les escrimeurs sont responsables de leur inscription et de leurs déplacements à ces compétitions. Avant de réserver des vols pour les CAN, veuillez confirmer toutes les dates, les lieux et les dates limites d'inscription sur le site web de la USFA <http://www.usafencing.org>.



DISPOSITION RELATIVE À LA SÉLECTION SUITE À UN ACCIDENT OU UNE MALADIE DOCUMENTÉS

L'entraîneur national, en collaboration avec le directeur de HP, peut sélectionner pour l'équipe nationale ou pour une compétition un athlète qui a été blessé ou malade pendant une partie de la saison, quel que soit son classement, si dans les sept (7) jours suivant la blessure ou la maladie, et avant de s'absenter de la compétition, l'athlète a soumis à la FCE un rapport de blessure accompagné d'un plan de rétablissement. L'athlète doit avoir été membre de l'équipe nationale dans sa catégorie au cours des deux saisons précédentes.

<http://fencing.ca/wp-content/uploads/Incomité-Form-March-2016.pdf>

SPORT SÉCURITAIRE

Tous les athlètes, les parents d'athlètes de moins de 18 ans et les entraîneurs qui se rendent à un événement ou qui participent aux activités de l'équipe sont tenus de suivre le module de formation Sport sécuritaire de l'Association canadienne des entraîneurs, ou le programme applicable de Respect et Sport, et de se familiariser avec l'information contenue dans la page Sport sécuritaire du site Web de la FCE, y compris le Manuel des politiques de la FCE en matière de sport sécuritaire.

PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES (AAP)

L'objectif de cette section est de présenter les critères de détermination des bénéficiaires du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de la FCE et de Sport Canada. Les publics cibles sont les athlètes du PHP et les entraîneurs des athlètes du PHP qui ont accès au programme. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la documentation sur le site Web de la FCE.

<https://fencing.ca/wp-content/uploads/AAP-2023-24-EN.pdf>

<https://fencing.ca/wp-content/uploads/PAA-2023-24-FR-1.pdf>



Annexe A : Grille de points de haute performance.

PLACE	CAN DIV-1 Coupes Junior		CAN Junior		Nationales Senior	Nationales Junior	Nationales Cadet
	Coupes/GP Ch. Monde Senior	Coupes/GP Ch. Monde Cadet/Junior	Circuit CDT Cadet	CAN Cadet			
1	32,000	4000	2000	1000	500	400	300
2	26,000	3000	1500	750	400	300	200
3	20,000	2000	1000	500	300	200	100
Top 8	14,000	1500	500	250	150	100	50
Top 16	8000	1000	250	100	75	50	25
Top 32	4000	500	100	50	/	/	/
Top 64	2000	250	50	25	/	/	/
Top 96	1000	/	/	/	/	/	/